CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55144** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Raison sociale : MENIL RENOV'

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/07/2018

Capital : 37 400

561 RUE DU CHATEAU
88450 EVAUX-ET-MENIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 441819802

Siret : 441 819 802 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4036484

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/210423

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/210423

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 29 67 43 11 **Fax :**

Portable : 06 89 30 81 49

Responsabilité légale :
LARGES HUKE PEGGY PRÉSIDENT / LARGES BAUDOIN JEAN-MARIE ROBERT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : menilrenov@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 371 297 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	4	29/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2025 15:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.